

Présents : Mmes et MM. BAREILLE, CAPDEVOLLE, CAPELA, CHAPOTHIN, DUFOUR, LABORDE, LACROIX, LAPLACE-NOBLE, LEGRAND, LENOIR, MARTIN, NOIR, PEYROULET B., PEYROULET J.M., PETIT, RUBIO.

Absents ayant donné procuration : Mme LOUSTAU (Mme CAPELA), Mme VIRLOGEUX (Mme SENTAURENS), M. BERGÉ (M. LEGRAND), M. CAYRON (M. PEYROULET B.).

Absent excusé : M. PARGADE.

Secrétaire de séance : Mlle CAPDEVOLLE.

La séance est ouverte à 18 h 30 par la lecture du compte rendu de la séance précédente.

Monsieur Jean-Pierre PEYS, Maire, soumet à l'approbation ce procès verbal. Accord à l'unanimité.

I - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014 :

Monsieur le Premier Maire Adjoint présente le compte administratif 2014 et les points essentiels des sections de fonctionnement et d'investissement du budget principal :

⊙ Fonctionnement :

- Dépenses : 2 297 226,02 €
 - Recettes : 3 211 411,89 €
- Dont résultat reporté de 2013 : 352 442,83 €.*

○ Solde d'exécution positif : + 914 185,87 €

⊙ Investissement :

- Dépenses : 1 257 208,54 €
- Recettes : 773 198,23 €

○ Solde d'exécution négatif : - 484 010,31 €.

Monsieur le Maire quitte la séance et Monsieur PEYROULET Bernard, Premier Maire Adjoint, ouvre la discussion et fait procéder au vote du Compte Administratif 2014.

Approbation à l'unanimité.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'affecter une partie de l'excédent de la section de fonctionnement à la couverture du déficit de la section d'investissement. Les 430 175,56 € restant seront reportés au fonctionnement du Budget Primitif 2015.

Les budgets annexes sont également votés à l'unanimité.

Le bilan de la politique foncière sur 2014 est adopté ainsi que les comptes de gestion.

II - SOCIAL

° Une enquête intitulée « Habitat & Vieillesse » a été transmise aux Sauvagnonnais âgés de plus de 60 ans. Ce questionnaire sera la base d'un diagnostic qui évaluera l'état des besoins et la demande de notre territoire afin de proposer une offre habitat correspondant aux attentes.

III - DELIBERATIONS :

- ° Le Conseil Municipal a décidé, dans le cadre de sa politique de démarche éco responsable, de transmettre les convocations municipales et documents par voie dématérialisée.
- ° La SEMILUB a été retenue pour assurer la maîtrise d'ouvrage déléguée du projet d'extension de la Mairie.
- ° Le développement du village « trahi » par un SCOT chargé « d'interdits »...

Le SCOT régule l'urbanisme du territoire du Grand Pau... Bien que 16 000 véhicules jours passent sur notre Route de Bordeaux et qu'une chalandise de 6 000 habitants le fréquente avec ses pompes à essence..., l'extension des 1 000 m² de notre Casino fut refusée par le Syndicat Mixte du Grand Pau bien que 10 emplois auraient été créés et que nos 100 résidents ADAPEI le fréquentent en toute autonomie... Il semblerait que le système structurant de communes qui liait Sauvagnon et Montardon à Serres-Castet ne soit ni respecté ni défendu !!!... L'emplacement incontestable de la bordure de la R.D. 834 ne se sent pas soutenu... Il a pourtant tous les ingrédients d'une zone commerciale.

- ° La rente viagère à M. MALABAT sera désormais imputée en fonctionnement au compte 6788.

IV - RENDEZ-VOUS :

- ° Exposition « Souvenir Français » du 9 au 13 mars à la Maison pour Tous
- ° Carnaval : le 14 mars
- ° S.H.B.B.S : le 15 mars
- ° Cabaret : 21 mars à l'Eglise : gospel par les Swingin'nuts
- ° Elections Départementales les 22 et 29 mars
- ° Concert des 50 ans du Réveil avec Kimbala : le 11 avril
- ° Repas des Aînés : le 18 avril

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 15.

La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le Vendredi 27 mars 2015 à 18 h 30.

Fait à SAUVAGNON, le 12 mars 2015

Le Maire,
Jean-Pierre PEYS